

REJOIGNEZ-NOUS

Avant le 31 décembre 2021

Pour les non-adhérents :

Adhérez au nouveau groupement de commande auprès de votre syndicat d'énergie en délibérant pour l'adhésion à la nouvelle convention de groupement d'achat d'énergies «POLE ENERGIE CENTRE».

Recensez vos données de membre et de contrats selon les instructions qui vous seront communiquées par votre syndicat d'énergie.

Pour les adhérents au groupement actuel :

Adhérez au nouveau groupement de commande auprès de votre syndicat d'énergie en délibérant pour l'adhésion à la nouvelle convention de groupement d'achat d'énergies «POLE ENERGIE CENTRE».

Vérifiez et validez vos données de membre et de contrats selon les instructions qui vous seront communiquées par votre syndicat d'énergie.

1^{er} mars 2022

Lancement de la procédure d'appel d'offres.

1^{er} janvier 2023

Début de vos nouveaux contrats de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et d'électricité.

Retrouvez toutes
les informations sur le site
de votre syndicat rubrique
"Achat d'énergies"



VOS INTERLOCUTEURS

Coordonnateur du groupement
d'achat SIEIL37 (Indre et Loire)

Marion GUERINEAU

Tél : 02 47 31 09 13

mguerineau@sieil37.fr

SIEIL37 - 12-14, Rue Blaise Pascal
BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1

Membre pilote ENERGIE Eure-et-Loir

Lionel CHAUVET

Tél : 02 37 84 07 89

achat.energie@energie28.fr

ENERGIE EURE-ET-LOIR - 65 rue du Maréchal Leclerc
28110 LUCE

Membre pilote SDEI (Indre)

Didier ROUTET

Tél : 02 54 61 59 59

energies@sdei36.com

SDEI - 2 place des Cigarières
CS 60218 - 36000 CHATEAUROUX CEDEX

Conception et impression : Les Presses de l'Indre - Tours

ACHAT GROUPE D'ÉNERGIES

Rejoignez le groupement d'achat
«POLE ENERGIE CENTRE»
des syndicats d'énergies **SIEIL37**,
ENERGIE Eure-et-Loir
et **SDEI** pour optimiser
vos dépenses en énergies.

Achetons mieux **ensemble !**



Un marché des énergies ouvert à la concurrence

La fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) de gaz naturel et d'électricité pour les puissances supérieures à 36 kVA, et plus récemment pour les puissances inférieures à 36 kVA pour certaines entités, impose de mettre en concurrence les fournisseurs d'énergies conformément au code de la commande publique.

Mise en place d'un groupement d'achat d'énergies

Les syndicats d'énergies de l'Indre et Loire, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre, tous membres de l'entente « Territoire d'énergie Centre-Val de Loire » ont souhaité pouvoir mettre leurs compétences au profit des acheteurs publics de gaz naturel et/ou d'électricité, en les regroupant au sein d'un groupement d'achat d'énergies et de services associés.

Le groupement lance un nouvel appel d'offres pour la fourniture d'électricité pour les contrats de puissances inférieures et supérieures à 36 kVA et de gaz naturel pour 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2023.

Le groupement d'achat d'énergies c'est déjà :

Fourniture d'électricité :

-  3 marchés (2016, 2018 et 2020)
-  454 Adhérents
-  10 630 Points de livraison
-  110 GWh/an

Fourniture de gaz naturel :

-  3 marchés (2015, 2017 et 2020)
-  105 Adhérents dont 1 bailleur social
-  767 Points de livraison
-  80 GWh/an

Que vous propose le groupement d'achat d'énergies ?

Une solution adaptée et mutualisée :

- Un groupement de commande coordonné et suivi par le SIEIL37, et piloté localement par votre syndicat d'énergie.
- Un interlocuteur unique, qui vous accompagne dans vos démarches.
- Un suivi organisé de vos points de comptage et de vos consommations.

POUR QUI ?

L'ensemble des personnes morales de droit public (Etat, Collectivités territoriales et leurs groupements, Etablissements publics, Groupements d'Intérêt Public...)

Sociétés d'Economie Mixte, Sociétés Publiques Locales

Organismes privés d'habitations à loyer modéré

Etablissements d'enseignement privés

Etablissements de santé privés

Maisons de retraites privées (EHPA, EHPAD, MAPA, MARPA, MAPAD...)

Associations loi 1901 de statut privé

Sociétés dans lesquelles les Syndicats Départementaux d'Energie membres du Groupement possèdent des parts

Sociétés dans lesquelles une SEM, dont au moins un Syndicat Départemental d'Energie membre du groupement possède des parts.

Périmètre du Groupement d'achat d'énergies

Départements de l'Indre-et-Loire, Eure-et-Loir et Indre.

Pourquoi adhérer au groupement d'achat d'énergies ?

Sécuriser la procédure

Le coordonnateur du groupement définit les procédures d'achat les plus adaptées et gère la mise en concurrence des fournisseurs.

Accompagner les adhérents

Le service achat d'énergies vous accompagne dans vos démarches auprès des fournisseurs, dans l'identification de vos besoins et vérifie la cohérence de vos données.

Maîtriser vos dépenses

Grâce au groupement d'achat d'énergies vos contrats sont optimisés chaque année.

Accéder à vos données de consommation

Vos données contractuelles et de consommations sont disponibles en permanence.

Des résultats prometteurs face à une augmentation continue des coûts des énergies

Fourniture d'électricité 2021

La stratégie d'achat mise en place permet de réaliser :

- Pour les contrats de puissance inférieure ou égale à 36 kVA entre 2020 et 2021 : Une diminution du coût unitaire moyen* du kWh d'électricité de **7 %**.
- Pour les contrats de puissance supérieure ou égale à 36 kVA : Une diminution du coût unitaire moyen du kWh d'électricité de **11 %**.

Fourniture de gaz naturel 2020

Prix fixe pour 3 ans alors que le coût du gaz naturel est très fluctuant.